

Réunion du conseil municipal du 29 avril 2014

Tous les conseillers municipaux ont été régulièrement convoqués. Ils sont tous présents. La réunion a lieu à la mairie à 18 H. 00. Mme GUEGUEN – Trésorière – assiste à la réunion.

P-V. de la réunion du 4 avril 2014 : Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

Vote des taxes directes locales : Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux applicables aux trois taxes qu'il appartient au conseil municipal de fixer (taxe d'habitation, taxes foncières pour le bâti et le non bâti), les bases d'imposition ayant augmenté. Le produit attendu de ces trois taxes s'élève à 225 555 €. Le conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir les taux appliqués depuis 2011 soit 5.04 pour la taxe d'habitation, 7.95 pour la taxe foncière sur le bâti et 45.36 pour le foncier non bâti.

Pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le taux reste également fixé à 7.43.

Budgets primitifs 2014 : Mme GUEGUEN explique les grands principes des budgets aux nouveaux élus. Puis, M. le Maire présente les différents budgets établis en équilibre (dépenses / recettes) et arrêtés aux montants suivants :

Budget principal : En fonctionnement : 1 992 937 € Investissement : 1 073 632 €
Service des Eaux : Exploitation : 136 736 € Investissement : 368 247 €
Assainissement : Exploitation : 46 464 € Investissement : 78 587 €
Camping & Gîtes de Spontour : Fonctionnement : 44 000 €
Centre Communal d'Action Sociale : 1 000 €.

M. le Maire invite les membres du conseil à voter ces budgets. Les résultats sont les suivants : 11 votants : 10 voix « Pour » et une voix « Contre ».

Travaux prévus pour 2014 : Sur le budget principal : Fin des travaux d'aménagement des deux logements dans la maison de l'entrée du bourg, réfection complète et aménagement d'un logement ou de deux studios au 1^{er} étage de l'école (bâtiment du bas), réaménagement du 1^{er} étage du foyer communal situé près du tennis, achèvement des travaux au bâtiment de chasse, programme voirie (ruelles Spontour, cité de la Chassagnade, accès au Breuil), acquisition de matériel informatique pour la dématérialisation des pièces comptables, achat d'un nouveau photocopieur pour l'école, installation de jeux de plage. Sur le budget du Service des Eaux : fin des travaux de la canalisation d'eau des captages au réservoir de Chassagne et étude pour la construction d'une nouvelle station d'épuration au bourg sur le budget Assainissement.

Point sur les travaux :

Bâtiments : Les appartements de la maison de l'entrée du bourg ne sont pas encore terminés, les aménagements extérieurs devraient être faits début mai. Les deux appartements sont réservés. Suite à la demande des futurs locataires, le conseil municipal décide de faire poser une hotte et des placards dans les cuisines.

Un état des lieux et une esquisse seront réalisés en vue du réaménagement du 1^{er} étage de l'école en un ou deux appartements par le bureau d'études Mo2R. Les travaux du local de chasse doivent être terminés pour la saison : paillasse, peintures, plomberie, grille de protection pour le groupe. Le bureau de la Société de Chasse doit s'organiser pour la partie à réaliser bénévolement par les membres.

Les devis de rampes pour l'église (entrée principale) et pour l'ancienne école de Spontour sont présentés, les travaux seront réalisés par l'entreprise AYGUEPARSES – coût : 2 000€. Quant aux barrières avec jardinières demandées par certains commerçants, la commande ne peut être passée dans l'immédiat dans l'attente de l'avis du bureau d'études chargé de réaliser le diagnostic de l'accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public (E.R.P.).

Vu le montant des factures d'électricité de la salle polyvalente, un gestionnaire de chauffage avec commande à distance sera installé, un devis a été fourni par l'entreprise TAZE. Des précisions sur ce matériel seront demandées.

Pour l'école, de nouveaux stores sont commandés à G. ROUQUET : Coût : 3 367.68€ TTC. Les devis du photocopieur sont présentés, le conseil opte pour du matériel neuf avec imprimante intégrée à 3 000 € H.T.

Voie : Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres : Eurovia, Eiffage, Bergheaud, Croute et Malet. Toutes les offres étaient supérieures à l'estimation. La commission a retenu celle de l'entreprise Bergheaud qui était la moins élevée pour un montant de travaux de 144 937€ HT.

Conduite des captages au réservoir de Chassagne : Les travaux avancent rapidement. Le plan d'eau a atteint son niveau d'eau normal, la pêche pourra se pratiquer dès les premiers jours de mai.

Questions diverses : - Le couple intéressé par la reprise de la boucherie a négocié le fonds avec M. REBIERE dont le bail se termine en octobre. Ils doivent prendre contact avec Pôle Accueil de Haute Corrèze et déposer un dossier.

- Le conseil d'administration d'Aventures Dordogne Nature (A.D.N.) qui exploite la gabare naviguant à Spontour reporté à plusieurs reprises doit se réunir prochainement. Le conseil s'interroge sur l'activité « Gabare » cette saison.

- M. ELIE souhaiterait acheter seulement le garage de l'Auberge du cheval blanc à Spontour. Le conseil refuse, ce bâtiment étant une dépendance de l'auberge.

- Le bornage de la parcelle B 813 a été réalisé suite à la demande d'achat de M. Kévin BROUSSOLLE.

- E.D.F. propose un voyage à MONTEZIC (Aveyron) le 13 juin pour visiter la centrale hydroélectrique souterraine qui ressemble au projet de REDENAT.

- Les commissions municipales vont se réunir afin de faire le point sur les actions à engager.

La prochaine réunion du conseil est fixée au 2 juin à 20 H. 30.